



## Agence Nationale des Fréquences

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **L'ANFR publie la nouvelle version du protocole de mesure des ondes électromagnétiques**

**Maisons-Alfort, le 9 juillet 2015 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) publie la nouvelle version du protocole de mesure des ondes électromagnétiques ainsi que la synthèse de la consultation publique associée qui avait été lancée le 29 avril dernier.**

L'ANFR veille au respect des valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques, fixées par un décret du 3 mai 2002. Pour mener à bien cette mission, elle élabore un protocole de mesure de l'exposition et l'actualise en fonction des évolutions technologiques. Ce protocole constitue le texte de référence des laboratoires accrédités qui réalisent des mesures sur le terrain.

L'ANFR publie ce jour la nouvelle version 3.1 du protocole de mesure. Les évolutions concernent principalement la nécessité d'évaluer le niveau d'exposition à puissance maximale des réseaux de téléphonie mobile 4G, ainsi que la prise en compte des points atypiques dans le processus de mesure. Le protocole est également modifié pour permettre la mesure de l'exposition issue des réseaux locaux, en considérant toutes les versions du Wi-Fi.

L'évolution de ce protocole a fait l'objet d'une consultation publique préalable qui a donné lieu à 14 réponses. Les contributeurs représentent l'ensemble des parties prenantes du domaine de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques : des organisations associatives ou syndicales, des exploitants de stations radioélectriques, des laboratoires de mesure, une collectivité locale, une société de conseil et un fabricant de matériel.

L'ANFR propose une synthèse des contributions et, dans un objectif de transparence, les réponses qui lui ont été transmises.

La version 3.1 du protocole de mesure de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques rentrera en vigueur lors de la publication au Journal officiel de l'arrêté le référençant.

Retrouvez sur le site internet de l'ANFR :

- La version 3.1 du protocole de mesure :  
[http://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/Protocole\\_de\\_mesure\\_v3-1.pdf](http://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/Protocole_de_mesure_v3-1.pdf)
- La synthèse de la consultation publique :  
[http://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/Synthese\\_reponses\\_consultation\\_publicue.pdf](http://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/Synthese_reponses_consultation_publicue.pdf)
- Les contributions à la consultation :  
<http://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/ContributionsConsultationProtocoleMesureOndes.zip>



Suivez l'ANFR sur twitter : [@anfr](https://twitter.com/anfr)

#### **Contact presse**

Franca Vissière : [franca.vissiere@anfr.fr](mailto:franca.vissiere@anfr.fr)

06 09 48 79 43